



RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 01099
Numéro SIREN : 493 463 376
Nom ou dénomination : NORALLIANCE DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2014 sous le numéro de dépôt 1075

Dépôt au greffe
du tribunal de
commerce de Rouen

NORALLIANCE DEVELOPPEMENT
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8.000.000 euros
Siège social : 16 rue Georges Charpak
PAT La Vatine - 76130 MONT SAINT AIGNAN
RCS ROUEN 493 463 376

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 31 DECEMBRE 2013

L'an deux mil treize,

Le trente et un décembre à 11 heures 30,

La société NORALLIANCE, actionnaire unique de la société «NORALLIANCE DEVELOPPEMENT», société par actions simplifiée unipersonnelle,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Monsieur Jean-Jacques PREVOST représentant la SA NORALLIANCE, Président, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2013 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes lequel a établi son rapport en date du 13 décembre 2013.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- .../...
- le renouvellement / nomination des Commissaire aux Comptes.

.../...

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique, prenant acte que les mandats des Commissaires aux Comptes sont arrivés à échéance, décide de renouveler le mandat de la société MAZARS, Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six exercices soit jusqu'à la décision de l'actionnaire unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019.

Par ailleurs, l'actionnaire unique décide de nommer en remplacement de Monsieur Pascal THIBAUT, Commissaire aux Comptes suppléant démissionnaire, Madame Monique THIBAUT demeurant 53 Rue Louis Pasteur à MONT SAINT AIGNAN (76130), pour une durée de six exercices soit jusqu'à la décision de l'actionnaire unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Certifié conforme

